



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



A trois voies...

Lettre d'information commune aux Personnels de direction Professeurs documentalistes Conseillers principaux d'éducation

Parce qu'il est plus aisé de choisir, de lire ou de ne pas lire une information préalablement sélectionnée en cliquant ou en ne cliquant pas sur le lien qui y conduit, parce que les personnels de direction, les professeurs documentalistes et les conseillers principaux d'éducation pourront plus aisément prendre en compte et/ou diffuser une information devenue plus accessible, « A trois voies » vous proposera, quand cela sera opportun, un choix de liens vers des articles d'actualité.

En fonction de vos priorités, de votre curiosité, aussi, vous ouvrirez ou laisserez fermées les pages proposées. Notre volonté est, une fois de plus, de mettre en cohérence notre discours en direction des personnels de l'établissement, évoluant sur trois voies qui, au contraire des parallèles, se croisent souvent pour atteindre le même but au service des élèves.

Vos remarques, vos propositions seront les bienvenues.

NUMERO 4

Mai 2011

Repérage et sélection des articles :
Michèle Caine, IA-IPR Etablissements et vie scolaire
Réalisation : IA-IPR Etablissements et vie scolaire – Académie de Dijon

LE PROJET ACADEMIQUE 2010-2013 :

Document prospectif en matière de politique éducative pour la période, il se décline en trois axes :

- « Privilégier la maîtrise des compétences et des connaissances, facteur de réussites et réducteur d'inégalités » ;
- « Adapter et fluidifier les parcours scolaires » ;
- « Accompagner les écoles et les établissements dans une démarche d'autonomie ».

A consulter sur :

<http://www.ac-dijon.fr/L-academie-de-Dijon/Presentation/Le-projet-academique>

CIRCULAIRE DE RENTREE 2011 :

Au bulletin officiel n°18 du 5 mai 2011 : circulaire « Préparation de la rentrée 2011 » :

« Un objectif naturel s'impose à chacun des acteurs de l'École : améliorer les acquis des élèves significativement et durablement à tous les niveaux de la scolarité. Cette priorité est d'autant plus cruciale aujourd'hui que les résultats des enquêtes nationales et internationales soulignent, d'une part, la performance moyenne de notre système éducatif et, de l'autre, des écarts importants entre les élèves, déterminés par le cadre social et culturel.../... »

Trois lignes de force sous-tendent cette ambition : la priorité absolue donnée à la maîtrise des savoirs fondamentaux, la personnalisation des parcours des élèves et la volonté d'accorder une plus grande liberté d'action aux établissements scolaires, dans le double dessein de promouvoir l'excellence et de lutter contre les inégalités ».

<http://www.education.gouv.fr/cid55941/mene1111098c.html>

UN ETABLISSEMENT AU SERVICE DE « L'APPRENDRE » : LES LEARNING CENTER

Axe 3 du projet académique : « Accompagner les écoles et les établissements dans une démarche d'autonomie ».

Du 24 au 26 mars 2011, se tenait à l'ESEN un séminaire « Du CDI, au learning center » rassemblant chefs d'établissement, CPE, IEN, IA-IPR, professeurs documentalistes pour étudier le concept de Learning Center et savoir comment, éventuellement, le décliner dans l'école française avec « l'ambition de nourrir une réflexion prospective sur les démarches d'apprentissage des collégiens et des lycéens dans le contexte de la société numérique et de la formation des élèves par compétences... : « la mission fondamentale de l'éducation est d'aider chaque individu à développer tout son potentiel et à devenir un être humain complet, et non un outil pour l'économie ; l'acquisition des connaissances et des compétences doit s'accompagner d'une éducation du caractère, d'une ouverture culturelle et d'un éveil à la responsabilité sociale ».

<http://www.educnet.education.fr/cdi/anim/interlocuteurs/reunions/reunion-2011/lc/lc>

Vidéos du colloque en ligne : <http://www.esen.education.fr/fr/les-formations/formation-continue/ressources/10nden0032/>

CDI ET VIE SCOLAIRE :

Axe 1 du projet académique : « Privilégier la maîtrise des compétences et des connaissances, facteur de réussites et réducteur d'inégalités ».

Sur le site de l'Esen, un dossier « Education aux médias » présente en lien avec le CLEMI, les « Enjeux, projets d'éducation aux médias », l'expression des élèves avec une classe presse au collège, des journaux collégiens, lycéens, et un JT au collège, une radio au lycée.../... nous sommes allés à la rencontre de collégiens et de lycéens qui créent et s'expriment au travers de médias, classes presse, journaux scolaires, radio ou télé d'établissement. Nous avons également recueilli l'avis des chefs d'établissement et des enseignants impliqués dans ces projets : passion et engagement sont au rendez-vous, plaisir et bonne humeur aussi, le tout au service d'apprentissages réels des élèves. Vous disposerez, de manière complémentaire, de nombreux liens vers le site du Clemi pour vous guider dans vos démarches d'un plus grand engagement dans l'éducation aux médias : à vos projets ! ».

<http://www.esen.education.fr/fr/ressources-par-theme/etablissements-d-enseignement/l-eple/education-aux-medias/>

DU COTE DE L'ENGAGEMENT DES ELEVES:

Axe 1 du projet académique : « Privilégier la maîtrise des compétences et des connaissances, facteur de réussites et réducteur d'inégalités ».

Saône et Loire : Le sixième festival des lycéens pour les restos du cœur s'est tenu en mars et avril 2011 à Maçon, Montceau-les-Mines et Chalon-sur-Saône.

Les objectifs de ce projet contribuent à la formation personnelle et civique. Ils visent résolument à promouvoir et mettre en pratique l'article premier de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme et du Citoyen : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droit. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité ».

Pour préparer leur Festival, les lycéens de Saône et Loire ont constitué une *Junior*.

Association : Les Lycéens en Coeur. Ce dispositif leur permet de gérer eux-mêmes leur compte financier. Ils sont aidés en permanence par un conseil d'adultes. Leur action est soutenue par le Rectorat, des partenaires publics et privés. Tous les organisateurs sont bénévoles. Ils se réunissent très régulièrement pour avancer les démarches d'organisation : recherche de partenaires, programmation, communication, vente de billets, prestations artistiques... Ils sont plus de 100.

Le dossier de presse :

http://festivaldeslyceens.free.fr/IMG/pdf/Dossier_de_presse_-_festival_des_lyceens_2011.pdf

Le site du festival : <http://festivaldeslyceens.free.fr/>

LES PARENTS ET LA REUSSITE DES ELEVES :

La direction générale de l'enseignement scolaire du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative a mis en ligne un guide sur l'exercice de l'autorité parentale en milieu scolaire.

Ce guide est une ressource à la fois pour les parents et pour les personnels de l'éducation. Il vise à faciliter le dialogue, éviter les conflits et indiquer les médiations possibles.

Le lien vers les ressources en ligne sur Éduscol : <http://www.eduscol.education.fr/pid23372-cid55419/brochure-sur-l-exercice-de-l-autorite-parentale-en-milieu-scolaire.html>

ET LES PRATIQUES NUMERIQUES DANS TOUT CA ?

L'AFAE publie dans sa revue Administration et éducation (mars 2011 - numéro 129), une série d'articles consacrés au sujet : L'école à l'ère du numérique.

« La mutation technologique de l'École induit une radicale transformation des normes et des méthodes requises pour accomplir ses missions pédagogiques », analyse Paul Mathias, Igen. Selon lui, « l'outil informatique, autonome et interconnecté, n'est pas outil ni support pour les savoirs qu'il permet de distribuer. Il en est plutôt un mode d'existence et d'organisation ». Comme le souligne Alain-Marie Bassy, Igaenr, avec lui « s'installent une autre logique, une autre dimension, une autre pédagogie, une autre gouvernance, un autre modèle d'organisation, une autre perception des savoirs ».

<http://www.afae.fr/IMG/pdf/AFAE129-sommaire.pdf>

L'UNESCO lance un nouveau site web sur les TIC dans l'éducation : « Les TIC constituent un outil d'apprentissage et d'enseignement de plus en plus important. L'UNESCO reconnaît que les TIC peuvent contribuer à une multitude de questions liées à l'éducation : l'accès universel, l'équité, la pratique d'un apprentissage et d'un enseignement de qualité, le développement professionnel des enseignants et la mise en œuvre d'une gestion, d'une gouvernance et d'une administration de l'éducation plus efficaces » http://www.unesco.org/new/fr/unesco/themes/icts/single-view/news/unesco_launches_new_ict_in_education_website/

EN ATTENDANT LE NUMERO 5 :

Les ressources académiques :

- Espace Cadres de l'académie de Dijon : <http://www.ac-dijon.fr/crdp/spip.php?rubrique463>
- Site des professeurs documentalistes de l'académie de Dijon : <http://cdi.ac-dijon.fr/>
- Site des CPE de l'académie de Dijon : <http://cpe.ac-dijon.fr/>